



Est ce que j'ai droit à une autorisation provisoire de séjour

Par **melody**, le **29/06/2008** à **12:30**

je suis venu en france depuis 2003 suite à un mariage avec un français, en fait j'étais victime d'une exploitation humaine abusive et de servitude dans son hôtel , il n'a pas de salarié autre que moi, en plus il était violent et méchant et demander le divorce après 2 ans de mariage dès qu'il a remarqué que j'ai commencé à revendiquer et chercher de l'aide, le dépôt de plainte était impossible quant j'étais cohabité avec lui suite aux menaces importantes sur moi , alors j'ai reçu le refus de renouvellement de titre de séjour et reconduite à la frontière l'année 2007, après je suis libéré mais toujours sans titre de séjour.

j'ai engagé des procédures prud'homale et pénale contre lui et pour sa poursuite de fait de m'avoir fait travailler dans l'illégalité et tous les harcèlements moraux et physiques, et plainte , en ce moment les procédures sont en cours, et je suis toujours sans titre de séjour valable, est-ce que puis-je avoir droit à une délivrance d'autorisation provisoire de séjour en attendant la décision de la justice? je devrai faire une demande à la préfecture , je ne sais plus quoi faire , parce que mon ex mari me chassait afin de m'expulser pour qu'il soit tranquille avec les problèmes judiciaires, que dois-je faire , aidez-moi s'il vous plaît , merci

Par **laurence28**, le **30/06/2008** à **18:03**

bonjour

j'ai lu votre message et ce que j'aimerais savoir est que , quand vous avez reçu le refus et l'autorisation de quitter le territoire , avez-vous fait un recours contentieux ou gracieux?
MOI JE SUIS DANS la même situation que vous il y a de cela 1 mois : j'ai fait un recours au

tribunal administratif et j'attends mais cependant je pense pas que j'ai droit à un titre de séjour provisoire
si c'était le cas l'avocat m'aurait dit. je dois même travailler au mois d'août mais tant que la situation n'est pas régularisée pas de titre provisoire. pourquoi dis-tu que tu as été libéré je ne comprends pas, peux-tu m'expliquer stp. si cela ne te gêne pas.
je te souhaite plein de courage

Par **melody**, le **30/06/2008** à **18:59**

bonjour merci pour ta réponse
j'étais libéré de centre de rétention administrative suite à un refus de séjour et confirmation du tribunal administratif (pour invitation de quitter le territoire) et arrêté par la police à la maison
après un recours dans le centre j'étais libéré mais mon séjour n'est pas encore réglé jusqu'aujourd'hui.
ce recours devant le tribunal administratif a duré 2 ans et demi et j'avais pas de séjour provisoire
bon courage

Par **laurence28**, le **01/07/2008** à **11:07**

bonjour melody je pense que tu devrais alors refaire une autre demande de titre de séjour à la mairie ou tu habites en leur montrant l'annulation que tu as eue au tribunal et monté un dossier. renseigne-toi aussi si tu peux auprès des associations, tels que la Cimade, la Cicade, ils t'orienteront
bonne journée et n'hésite pas à donner de tes nouvelles

Par **melody**, le **01/07/2008** à **11:11**

bonjour laurence
j'ai déjà cette nouvelle demande à la préfecture mois de décembre 2007 mais jusqu'aujourd'hui il n'y a pas de réponse, ça veut dire négative je ne sais plus quoi faire, en attendant toutes les procédures en cours : prud'homme, plainte tribunal correctionnel, divorce aidez-moi s'il vous plaît

Par **laurence28**, le **01/07/2008** à **11:18**

va à la Cimade ma belle c'est une association qui s'occupe des immigrés en France ils t'aideront à chercher leur numéro de téléphone dans la région où tu es et appeler pour prendre rendez-vous.
car pour te dire ton problème est au bout du tunnel tu vas y arriver alors que moi j'attends encore.

moi aussi tout ceci m'est arrivée suite a un mariage avec un français qui m'a humilié et maltraité courage ma belle je pense que tu y arrivera.

Par **melody**, le **01/07/2008 à 11:19**

merci et bon courage à vous aussi bonne journée

Par **laurence28**, le **01/07/2008 à 11:19**

tu es de quel nationalité

Par **melody**, le **01/07/2008 à 11:21**

malgache

Par **laurence28**, le **02/07/2008 à 19:27**

salut melody

juste pour savoir si tu as trouvé une solution a ton probleme n'hésite pas à donner les nouvelles
courage